

HISTOIRE DE L'UNION ROYALE BELGE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER

Par José Clément

La première association d'anciens d'Afrique à voir le jour est le Cercle Royal Africain fondé le 7 décembre 1889 et présidé par le général Albert Thys, l'illustre créateur du chemin de fer du Bas-Congo reliant Matadi à Léopoldville. L'association avait deux objectifs: entretenir entre ses membres un foyer de patriotisme et y développer un centre d'union, d'échange d'idées, de documentation et d'agrément. Elle siégeait régulièrement au 5 de la Place Royale, à la taverne du Globe. Lors de la célébration de son cinquantième anniversaire en 1939, le Cercle Royal africain comptait 651 membres.

Le 1er juin 1912 se constituait à Bruxelles la plus importante de nos associations, la Royale Union Coloniale Belge qui allait fédérer les cercles de vétérans de l'Etat Indépendant du Congo déjà créés dans différentes localités du pays, ainsi que les associations qui allaient suivre.

La Royale Union Coloniale Belge fut fondée avec le concours généreux, d'abord de S.M. le roi Albert I qui accorda personnellement au nouvel organisme une large subvention, ensuite par celui de puissantes sociétés commerciales et enfin par une participation officielle du Gouvernement de l'époque. Le ministre d'Etat Auguste Beernaert, qui avait été l'un des plus fidèles soutiens du roi Léopold II, avait fait inscrire au budget de 1912 un crédit extraordinaire en faveur de la nouvelle association qui devenait propriétaire de l'immeuble sis au 34 rue de Stassart. Parmi les fondateurs, outre Auguste Beernaert, on découvre notamment les noms de Jules Renkin, ministre des Colonies, le ministre de la Justice de Landsheere, le

député Louis Franck qui deviendra ministre des Colonies de 1918 à 1924 et le député Frans Van Cauwelaert. Le comité supérieur de la Royale Union Coloniale sera présidé d'abord par Auguste Beernaert et, après le décès de ce dernier, par Gérard Cooreman, président de la Chambre des Représentants.

L'Association s'était donné plusieurs buts: d'abord la propagande en faveur de l'action coloniale, ensuite l'organisation de conférences, la création d'un office de renseignements, la constitution d'une bibliothèque africaine, l'instauration de cours de préparation coloniale pour tous ceux qui s'orientaient vers les carrières coloniales et pour qui aucun enseignement n'était organisé.

En qualité de Fédération des cercles coloniaux, elle concentrait l'action collective des groupements et leur fournissait des locaux pour leurs activités. Le 18 décembre 1912, le Cercle Royal Africain quittait la Place Royale pour installer, lui aussi, son siège rue de Stassart.

Alors que onze cercles coloniaux avaient contribué en 1912 à la fondation de la Royale Union Coloniale, cette dernière en rassemblait 52 lors de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire en 1937. Son bilan était très positif. Elle avait organisé 2.782 conférences, créé une bibliothèque de plus de 7.000 volumes dont beaucoup constituaient les vestiges uniques de collections disparues ou d'éditions épuisées, ses cours de préparation coloniale avaient été suivis par 4.264 élèves parmi lesquels 88 % des géomètres arpenteurs coloniaux.

Les associations fédérées par la Royale Union Coloniale étaient subdivisées en quatre catégories:

- 1° Les cercles philanthropiques, tels l'Entraide coloniale, la Croix Rouge du Congo, la Ligue pour la Protection de l'Enfance noire, la Mutuelle congolaise, la Croix Verte coloniale, la Villa coloniale de Watermael, la Villa Royale Marie-Henriette à Spa.
- 2° Les cercles d'intérêts collectifs rassemblant l'Association des Pionniers, Vétérans et Anciens d'Afrique, l'Union des Femmes coloniales, le Cercle Royal des anciens Officiers des Campagnes d'Afrique, l'Association des Ecrivains et Artistes coloniaux, la Fraternelle des Troupes coloniales, l'Association des Intérêts coloniaux belges, la Section coloniale de la Chambre de Commerce de Bruxelles, l'Association de la Presse coloniale, l'Association des Colons, Commerçants et Agents coloniaux...
- 3° Les cercles de propagande et d'études comme la Ligue du Souvenir congolais, le Comité permanent du Congrès colonial national, le Cercle des Etudiants coloniaux de l'Université Libre de Bruxelles, les Journées coloniales de Belgique, le Comité Franco-Belge d'Etudes coloniales, la Société belge d'Etudes et d'Expansion de Liège...
- 4° Les groupements locaux d'Anvers, Alost, Arlon, Bruges, Gand, Grammont, Charleroi/Thuin, Châtelet/Châtelineau, Liège, Louvain, Luxembourg, La Louvière, Mons, Namur, Ostende, Spa et Verviers.



Le 26 octobre 1928 naissait à Bruxelles une nouvelle grande association, celle des Vétérans coloniaux fondée par le Général Chevalier Henri de la Lindi, le héros de la Campagne antiesclavagiste. Placée sous le haut patronage de S.M. le Roi, elle reçut son drapeau, remis au nom du Souverain, des mains de Monsieur Arnold, administrateur général des Colonies.

Cette nouvelle association rassemblait les sections locales de vétérans de l'Etat Indépendant du Congo qui avaient été fondées au cours des premières années du siècle, respectivement à Anvers, Arlon, Charleroi, Gand, Grammont, Hal, Liège, Mons, Namur, Verviers, Luxembourg, Paris, Nice, Copenhague, Oslo et Stockholm.

De nombreux militaires scandinaves s'étaient engagés pour servir dans les Forces publiques du nouvel Etat congolais.

Le premier numéro du "Bulletin des Vétérans coloniaux" sortit de presse au début du mois de novembre 1929. Cette publication mensuelle abondamment illustrée et très documentée fut fort appréciée au même titre que la célèbre "Illustration Congolaise" de 1920 à 1940, et

l'excellente "Revue Coloniale Belge" de 1945 à 1960. A partir de 1945, ce bulletin des Vétérans coloniaux continuera à paraître, d'abord sous le titre de "Revue Congolaise Illustrée", ensuite, de 1962 à 1967, sous celui de "Revue Belgo-Congolaise Illustrée".

En 1978, l'Association des Vétérans Coloniaux changeait d'appellation pour devenir l'Association Royale des Anciens du Congo Belge et du Ruanda-Urundi dont le bulletin trimestriel recevait le titre de "Congorudi" qu'il porte encore aujourd'hui.

Quant à la Royale Union Coloniale Belge, elle était devenue au début des années soixante, l'Union Royale Belge pour le Congo et les pays d'Outre-mer. Une quinzaine d'années plus tard, elle supprimait la mention Congo pour devenir ce qu'elle est encore aujourd'hui, l'Union Royale Belge pour les pays d'Outre-mer, ou l'UROME. Elle rassemble actuellement une trentaine d'associations régionales ou sectorielles.

Les cercles régionaux sont situés à : Arlon, Bruxelles, Charleroi/Thuin, Hasselt, Liège, Luxembourg, Mons, Namur, Ostende, Saint-Nicolas, Spa et Verviers.

Les associations sectorielles rassemblent :

- les anciens agents et fonctionnaires dans l'AFAC (Association des Fonctionnaires et Agents du Congo)
- les agents du secteur privé réunis dans le GDSOM (Groupement de Défense Sociale d'Outre-Mer)
- les anciens officiers dans le CRAOCA (Cercle Royal des Anciens Officiers des Campagnes d'Afrique)
- les membres des Fraternelles coloniales dans l'URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)
- les anciens et amis de la Force publique dans l'AMI-FP-VRIEND (Association des Anciens et Amis de la Force Publique)
- les anciens cadets de Luluabourg dans l'AMACIEL (Amicale des Anciens Cadets du Centre d'Instruction pour Européens de Luluabourg)
- les anciens étudiants de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer dans l'INUTOM
- les anciens de l'Association des Bénéficiaires et Ayants Droit de l'Office des Transports Coloniaux dans l'OTRACO
- les anciens indépendants dans l'ABIA (Association Belge des Indépendants en Afrique)
- les agents de la Coopération technique militaire dans le CTM (Cercle de la Coopération Technique Militaire)
- les Congolais de Belgique dans l'URCB (Union Royale Congolaise de Belgique).

Les associations:

- Congorudi
- Afrika getuigenissen
- Les Bomatraciens et les Amis du Bas-fleuve
- Mémoires du Congo
- Les Nduku na Congo
- Niambo